

Vie et survie des langues "minoritaires"

Introduction

Gabrielle Varro

CNRS Laboratoire Printemps

Il est important et toujours intéressant de confronter les différentes réalités sociales avec lesquelles les chercheurs, mais aussi les décideurs, doivent composer. Ainsi, alors que l'enquête *Familles* menée par l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), parallèlement au Recensement de la population (RP) de 1999, livre aujourd'hui des résultats à grande échelle (Voir Héran *et alii.*, 2002 et Clanché, 2002) sur les pratiques et la transmission des langues en France, il est important de ne pas perdre de vue les réalités qui ne peuvent émerger que d'une observation directe du terrain.

Face à la globalisation statistique, on proteste souvent que l'on ne peut se fier aux approches quantitatives. Mais le terrain apporte-il un surcroît de fiabilité? Comme les premières, les études qualitatives sont le plus souvent fondées sur les auto-déclarations. Il ne s'agit pas de mettre en doute la volonté des individus de parler telle ou telle langue, mais on peut valablement douter de la correspondance entre leurs déclarations (qui expriment leur volonté) et leurs pratiques, qui souvent restent en deçà des intentions affichées. Ce que toute enquête "déclarative" montre, c'est l'intention, le désir, le projet, du sujet interrogé, autrement dit, la valeur symbolique et les attitudes atta-

chées au fait de parler, d'écrire ou de comprendre telle ou telle langue. Quant aux pratiques, compétences et réalisations linguistiques *réelles*, elles ne peuvent se vérifier que par l'observation directe, ce qui n'est pas chose aisée; de fait, peu d'études s'y aventurent. Ainsi, quantitatives ou qualitatives, la plupart des enquêtes pèchent par le même biais. Cependant, on pourrait avancer que le très grand nombre concerné par les études quantitatives offre une certaine garantie, celle d'indiquer au moins les fortes tendances, le sens général d'un comportement¹. Quant aux recherches de terrain, elles donnent la possibilité d'approfondir et de nuancer ces généralités.

C'est une telle confrontation que nous suggère le présent numéro de *Langage et Société*, dans trois articles sur ce qu'il est convenu d'appeler des langues minoritaires. Que le valencien en Espagne, l'occitan en France, soient "minoritaires", les statistiques justifient amplement cette appellation, si l'on considère la fréquence de rupture dans leur transmission et le petit nombre de leurs locuteurs, qui va, à en croire l'INED et l'INSEE, s'amenuisant².

1. L'étude *Familles*, qui a touché 380 000 personnes et fait apparaître pas moins de 6 700 intitulés de langues et de parlers (correspondant à près de 400 langues identifiées dans le répertoire mondial du Summer Institute of Linguistics), « confirme la domination indiscutable du français, ainsi que l'usage accru des langues apprises à l'école, mais/elle/révèle aussi la richesse du patrimoine linguistique lié à la diversité de nos origines et de nos expériences. Le français vient couronner cet héritage; il ne l'abolit pas » (Héran *et alii.*, p.4). Les résultats de 1999 confirment donc la tendance déjà notée en 1994.
2. À la différence des langues étrangères, la plupart des langues régionales ont été transmises seulement de façon occasionnelle, en accompagnement du français, et souvent par un seul parent. C'est particulièrement vrai de la langue d'oc et des langues d'oïl, déjà en fort recul dans l'ancienne génération. Il n'en demeure pas moins que ces langues ont accompagné l'enfance de très nombreux adultes actuellement encore en vie : respectivement 610 000 à titre habituel et 1 060 000 à titre secondaire pour la langue d'oc (l'occitan et ses variétés : nissart, provençal, languedocien, rouergat, limousin, gascon...), 570 000 et 850 000 pour les langues d'oïl (picard, chtimi ou "patois du Nord", lorrain roman, normand, gallo de Bretagne, vendéen, bourbonnais, etc.); 280 000 personnes se souviennent d'avoir baigné, enfants, dans le breton et 400 000 autres l'ont reçu en complément du français. Avec le corse, le catalan ou les créoles (sachant que l'enquête était limitée à la métropole), le breton figure parmi les langues dont la transmission était déjà plus souvent occasionnelle qu'habituelle, sans que le décalage soit toutefois aussi avancé que pour les langues d'oïl et d'oc. Rien de tel avec l'alsacien : reçu plus souvent sur un mode habituel

La pratique déclarée des langues régionales est donc peu répandue (un tiers des adultes seulement disent avoir retransmis la langue familiale). Sur cette toile de fond, que nous apprend cette livraison de *Langage et Société* ? On a d'abord l'avantage de pouvoir – dans les limites de la comparabilité des situations décrites – confronter des chiffres donnés pour les langues régionales en France à ceux qui concernent d'autres pays, l'Espagne et le Paraguay, dans des articles qui font état aussi bien de données quantitatives que qualitatives.

Dans l'article de Raquel Casenoves Ferrer, situé en Espagne, on découvre une langue régionale opprimée, le valencien, face au catalan et au castillan (les deux langues officielles de la Communauté autonome de Valence), dans un trio linguistique qui se dispute la transmission intergénérationnelle des langues. En discutant de la transmission intergénérationnelle du valencien et de son usage comme langue seconde, l'auteur se sert de résultats découlant des recensements espagnols pour 1986 et 1991 (deux dates qui lui permettent de souligner l'évolution des pratiques) et des résultats obtenus par sa propre enquête auprès de 167 élèves de 16 à 18 ans dans trois lycées de Valence en 1997-98. Le valencien a à la fois la partie congrue et, surprise, le vent en poupe, grâce à une revitalisation qui dépend à la fois des nouveaux programmes scolaires et du regain de la pratique intra-familiale. Mais la comparaison avec le catalan s'arrête rapidement, lorsque l'on constate que le valencien ne se transmet que dans les familles rurales où tout le monde le parle déjà. L'approche sociolinguistique permet de creuser les résultats du recensement, en montrant que le rapport entre l'usage du castillan et du valencien (une forme locale du catalan) s'inverse, en passant de la ville à la campagne, des locuteurs jeunes aux anciens, des écoles appliquant une éducation *en* valencien à l'école n'enseignant que *le* valencien.

La grande question – posée aussi bien par l'enquête de l'INED – concernant le rôle de l'école dans la pratique de la langue minoritaire

(660 000 personnes) qu'occasionnel (240 000), c'était encore il y a une génération la langue régionale la mieux transmise. De même, une bonne partie de la Moselle voisine se transmettait usuellement en famille un parler francique, le *platt lorrain*. Dans le reste de la France, seul le *basque* a connu une situation analogue.

reçoit, pour le valencien, une réponse assez tranchée : cette influence est nulle, voire négative, s'il s'agit d'apprendre *le* valencien; elle est au contraire source de "bilingualisation" quand on apprend *en* valencien. Toutefois, « les jeunes autochtones qui n'ont pas appris le valencien à la maison ne le parlent que très rarement ». Or la pratique familiale (incluant la jeune génération) dépend non seulement de celle des parents mais de celle des *grands-parents*. Avec l'âge, les jeunes vont vers l'usage exclusif (plutôt que le bilinguisme) de l'une ou l'autre langue (principalement mais pas toujours le castillan) dans la fratrie et avec leurs pairs. À cause de son introduction dans les programmes scolaires, les chiffres du recensement indiquent une augmentation de la pratique du valencien, que les témoignages démentent : ceux qui "se mettent" au valencien disent que c'est par suite d'une "prise de conscience" de l'état de la langue. Du coup, les effets de l'apprentissage scolaire, qui dans le recensement paraissait primordial pour la vie de la langue minoritaire, reculent au second plan.

L'article de Chantal Domp martin-Normand donne un aperçu de ce que l'immersion précoce totale en langue régionale produit selon l'âge des apprenants et le contexte de leur apprentissage. Les Calandretas, « écoles laïques associatives (loi de 1901), proposent un enseignement bilingue en occitan et français de la maternelle au CM2 ». Elles sont actuellement au nombre de 37 de l'Atlantique à la frontière italienne, scolarisant 1 777 enfants (chiffres de 2001). La langue de l'école est l'occitan (langue non-maternelle), le français étant enseigné comme une matière parmi d'autres. « L'occitan est donc dominant ou voulu comme tel dans la classe mais on constate que le français redevient prépondérant dès le passage du seuil de la cour de récréation », cette "diglossie" étant renforcée à l'extérieur de l'école et notamment avec le passage au collège, où les ex-Calandrins cachent même souvent leur connaissance de la langue minoritaire (« la "vergogna" sans doute », comme le dit un parent). La réponse à la question de l'influence de l'école sur la pratique de la langue régionale reçoit ici une réponse aussi catégorique que dans le cas valencien : l'enseignement *en* occitan est productif, l'enseignement *de* l'occitan est totalement contre-productif. À tel point, que l'auteur recommande qu'« en absence de moyens réels d'enseigner "en" occi-

tan au collège, peut-être vaudrait-il mieux laisser ces collégiens bilingues sur leurs bons souvenirs de l'immersion et miser sur un renouveau d'intérêt pour la langue minorée à l'entrée à l'université, qui serait attesté dans des situations similaires (enquête en cours au Val d'Aoste) » (voir Decime, 2002).

Le dernier article, de Carolina Rodriguez Alcalà, porte sur le guarani au Paraguay. La situation de cette langue qui, vue de loin, paraît "minoritaire" par rapport à l'espagnol, est particulière. En effet, décrétée "nationale" en 1962 et "officielle" (à côté de l'espagnol) en 1992 (également l'année du dernier recensement), cette langue des Indiens d'avant la colonisation, adoptée par les colonisateurs et par les missionnaires franciscains et jésuites dès le départ³, est à la fois numériquement majoritaire et symboliquement minoritaire : 87 % des Paraguayens le parlent, face à 57 % qui parlent espagnol et «cette disproportion est plus grande encore si nous considérons les indices respectifs de monolinguisme : 37 % de monolingues en guarani face à seulement 7 % de monolingues en espagnol». Et, spécificité remarquable, cet état de choses vaut également pour les villes, même pour la capitale (Asunción)⁴. Mais cette supériorité numérique du guarani concerne presque exclusivement la pratique orale (de l'intimité, du registre familial et informel...), l'espagnol étant requis pour l'écriture administrative, juridique, académique et éducative, etc., schéma diglossique classique. Exemple éloquent, dans une pièce de théâtre du patrimoine paraguayen, le *Drame d'Adam* (dont on suppose qu'il provient des missions jésuites), «Dieu parle aux anges en latin, les anges aux hommes en espagnol et les hommes entre eux (Adam et Ève) en guarani».

Les réformes scolaires, depuis 1972, introduisant la lecture et l'écriture en guarani, dans des programmes dits "bilingues", ont-elles modifié son statut par rapport à la langue de prestige (espagnol)?

3. Qui (pour évangéliser les Indiens) ont conçu une écriture pour le "guarani indigène", produit des grammaires et des dictionnaires qui ont donné la variété connue sous le nom de "guarani jésuite". Le "guarani paraguayen", métissage de guarani et d'espagnol, apparaît vers le milieu du XIX^e siècle.

4. La pratique citadine se distingue par le nombre de bilingues, très inférieur dans les campagnes.

L'auteur montre que l'apprentissage du (et en) guarani ne change rien à son statut minoré, du fait des registres qui lui sont affectés à l'école. « Les sujets ne sont pas interpellés de la même manière dans les deux langues ». Les chiffres globaux de l'alphabétisation en guarani, qui montrent un accroissement significatif, sont, là encore, trompeurs.

Ainsi, trois études de cas dans trois pays différents débouchent sur des conclusions similaires : du point de vue sociologique et linguistique, il est clair que les données proprement humaines du terrain (statuts des langues, attitudes des locuteurs, habitudes prises, etc.) sont plus déterminantes que toutes les planifications et réformes éducatives mises en œuvre; du point de vue statistique, les chiffres ne sont qu'apparence, tant que l'on ne leur restitue pas la complexité des réalités du terrain.

Références bibliographiques

- CLANCHÉ F. (2002) – Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique, *Insee-Première*, n° 830 (février).
- DECIME R. (2002) – Regards croisés sur l'éducation bilingue en Vallée d'Aoste, *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 13 (décembre).
- HÉRAN F., FILHON A. et DEPREZ C. (2002) – La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle, *Population & sociétés*, n° 376 (février).